

Tels sont les faits exposés par les statistiques de la natalité canadienne. Nous savions déjà que dans les provinces anglaises le taux de la natalité est en constance dépression.

\* \* \*

Quelle sera la suite de cette publication et de ces commentaires? Sera-t-elle une recrudescence de lutte contre le français, ou une meilleure compréhension de la véritable situation canadienne? Nous nous rappelons que ce fut à la suite du recensement en Ontario, recensement révélant la puissance déjà certaine du groupe français ontarien, que fut édicté le fameux Règlement XVII.

L'histoire se répétera-t-elle exactement, ou servira-t-elle à guider plus justement les attitudes futures de l'élément de langue anglaise à notre égard? Nous le saurons bientôt.

En attendant, les commentaires de notre confrère le *Telegraph*, méritent d'être soulignés. De ces chiffres, dit ce journal, à part l'idée d'émulation qu'ils suggèrent, il est une idée constructive qui devraient en sortir : la futilité, la folie plutôt de ces règlements qui restreignent arbitrairement la liberté linguistique et d'instruction des minorités françaises vivant dans les prétendues provinces de langue anglaise. Si le taux de la natalité se maintient, et rien n'indique qu'il doive matériellement changer, il viendra inévitablement un temps où la population française égalera et surpassera la population anglaise du Canada. L'heure de la

revanche des berceaux aura alors sonné.

Il n'y a jamais eu, ajoute ce journal, beaucoup de motifs justifiant, au point de vue pédagogique, ces restrictions. On allègue généralement qu'elles visent à assurer que la minorité française obtiendra une suffisante connaissance de l'anglais. La faillite de cette prétention est depuis longtemps établie. Il reste que ces restrictions constituent pour la minorité française de sérieux griefs et qu'elles sont un obstacle formidable à l'établissement d'une véritable bonne entente entre les deux races.

Et, ajoute-t-il en terminant : Ontario a aussi raison de vouloir demeurer une province anglaise que Québec une province française ; mais si elle ne le peut ou ne le veut, il viendra un temps où l'on regrettera que d'étroits préjugés aient perpétué un esprit de revanche dans les berceaux de Québec.

Le tableau des statistiques de la natalité canadienne peut être désagréable pour certaines gens ; mais il est encourageant au point de vue canadien. Il n'y a pas de Canadiens plus authentiques que les Canadiens français et l'augmentation de leur nombre ne peut qu'assurer une meilleure compréhension des intérêts du pays.

Nous sommes au Canada, chez nous, et pour y rester. Le jour où on le comprendra entièrement, les relations entre les races deviendront plus normales, plus cordiales.

Thomas POULIN.



LE GOUVERNEMENT DU CANADA

De gauche à droite (assis) : les honorables Robb (Finances); sénateur Dandurand (sans portefeuille) ; King, premier ministre; Lapointe (Justice); Stewart (Intérieur);— (debout) : les Hons Rinfret (secrétaire d'État) ; Forke (Immigration) ; Elliott (Travaux publics) ; Euler (Douanes) ; Dunning (Chemins de Fer) ; Motherwell (Agriculture) ; Cardin (Marine) ; Malcolm (Commerce) ; King (Santé) ; Cannon (Solliciteur général) ; Véniot (Postes) et Heenan (Travail).